



**Extrait du registre des délibérations  
Réunion du 18 octobre 2016**

L'an deux mille seize, le dix-huit octobre à dix-huit heures, se sont réunis, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration de la régie personnalisée Le Gueulard Plus en mairie de Nilvange, sur convocation du Président, Monsieur Moreno BRIZZI, adressée le 21 septembre 2016.

**Etaient présents :**

Elu communautaire : M. Moreno BRIZZI  
Elue communautaire : Mme Lucie KOCEVAR  
Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINÉ  
Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT

**Etait absente :**

Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA

**N° 2016-19**

**OBJET : INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU RECEVEUR**

Il est proposé au Conseil d'Administration d'attribuer une indemnité de conseil au receveur de l'Etablissement Public Industriel et Commercial Le Gueulard Plus, Monsieur Gilles BROGNIART, au taux de 100 % par an à compter de l'année 2016.

En application des dispositions de l'article 97 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 et du décret n° 82-979 du 19 novembre 1982, l'arrêté du 16 décembre 1983 précise les conditions d'attribution de cette indemnité.

Conformément à l'article 3 de cet arrêté, l'indemnité est acquise au comptable pour toute la durée du mandat de l'assemblée délibérante.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le conseil d'administration après en avoir délibéré à l'unanimité

**ATTRIBUE** au taux de 100% à compter de l'année 2016, l'indemnité de conseil au receveur de l'Etablissement Public Industriel et Commercial, Monsieur Gilles BROGNIART,

**PRECISE** que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité,

**VOTE** les crédits correspondants aux budgets des exercices concernés.

Membres élus : 5  
En activité : 5  
Membres présents : 4  
Membres ayant donné procuration : 0  
Membres absents excusés : 0  
Membres absents : 1

Pour copie conforme au registre,  
le compte rendu de cette délibération sera affiché  
à l'Hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard +)  
Hayange, le 19 Octobre 2016



Le Président,

Moreno BRIZZI